L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73, | NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 23 MARS 1869. | 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET,
IMPRIMEURS-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 23 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif à son encan public, rue Rio-Anne, entre Bayou et Bourbon—alcool, vin rouge, bière, fusils à deux coups et meubles.

Par E. Grisoudi—à 11 heures, encan public Commune et Bourbon—la recherche de Jean Borde. Et, en suspens de—recensement, à 5 1/2 heures de relevé—continuation de la vente de la magnifique bibliothèque.

Par G. de Verdal, à 6 heures du soir, à sa salle de vente No 50 rue Royale—vente par catalogue d'ouvrages de—médecine, comprenant littérature anglaise et française, histoire et classiques, etc. Également, 2000 volumes d'ouvrages littéraires, de choix, comprenant les meilleurs ouvrages, traduits d'être reçus de Paris.

Par Monsieur ory Bon & Co., une écurie de P. Lorier—rue Gravier à 10 heures, de beaux chevaux de selle et de harnais, par paire et seuls, beaux modèle d'habitabilité et à vile, jolie buggies ouverte et découverte, quelques bons mules, &c. Ils à leur salle d'encan, rue du Camp bas à 11 heures.—Un assortiment général de meubles, tapis de—chambre, gravures, batterie de cuisine, etc.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan—marchandises sèches conditionnées et diverses.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 26 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins ; habillements de—printemps et d'été.

Par Jos. H. Robert—les Nos 44 de la rue Vieille-Levée—quincaillerie fine, marchandises sèches, chapeaux, souliers, etc.

Par O. Valsin, au coin des rues Théophilomie et Notre—boeuf—bœuf mous, papier de public.

Par B. B. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Conti—avoine.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—marchandises sèches étrangères et américaines.

Par H. Scott, au No 46 de la rue de Chartres—habillements, linges, chaussures, etc., etc.

☞ Achetez vos conducteurs de chocolat chez M. Ernest Turpin, 83 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE
GEORGE ALCES,
85 ..... Rue des Remparts 185

ATTENTION!!

Le shérif procédera, aujourd'hui, à 10 1/2 heures A.M., à son entrepôt, No 74, rue Rio-Anne, derrière Bienville, à l'adjudication d'un assortiment de vins, savoir, divers, fruits à l'eau-de-vie, cognac, &c.

Grande vente de Marchandises sèches.—L'attention des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée sur la vente aux enchères de marchandises sèches américaines et étrangères, d'importation récente, annoncée par MM. Vincent & Co, comme devant avoir lieu ce matin, dans leur salle de vente, rue de Chartres, No 16. Cette vente comprend un des plus beaux assortiments de la saison. Nous le recommandons aux commerçants de la ville et de la campagne.

Chevaux et Harnais. — M.M. Hoffman, Marks & Co vendront, aujourd'hui, mardi, 23 courant, à 10 heures, devant leur salle d'encan de la rue de Chartres, entre Bienville et Conti, 700 colliers de bottes, mulets et brodequins pour hommes, femmes et enfants, 50 malles de soldiers communs et autres établis de primes et d'été. Cet assortiment, ne devant pas durer, est offerts à l'encan public comptant, marché toute l'attention des amateurs. Nous le recommandons d'autant mieux que la vente étant sans réserve, livrera les amateurs.

Avenue.—L'attention des marchands est appelée sur la vente de 2000 sacs d'avoine annoncée pour aujourd'hui, à midi, sur la Levée, devant le rez-de-rez, par M. D. F. Murphy, encanteur, pour le compte de qui il appartiendra.

L'Affaire du Fonds Girod.

Nous croyons devoir revenir encore sur l'organisation faite au maire, par la résolution des Conseils, de présenter un rapport clair et net—lumineux sur la situation financière du fonds Girod et sur la nature et les conséquences du contrat conclu par l'ex-maire Monroe avec l'entrepreneur Johnson. Ce rapport, nous l'espérons, sera présenté à la séance de ce soir.

Les deux décisions rendues par la Cour Suprême dans le procès entre les héritiers et le maire Monroe portent que le maire fera valoir les droits de legs Girod jusqu'au moment où ces fonds s'élèveront à la somme de cent mille dollars, et qu'alors on mettra à exécution l'intention du testateur.

Lorsque le maire Monroe a conclu avec M. Johnson un contrat pour la construction de l'asile des vieillards aux orphelins français, les fonds entre ses mains ne s'élevaient pas à $100,000 ainsi tout au plus à $91,000. Le maire Heath qui a succédé à N. Monroe, a trouvé parmi les valeurs composant le fonds un billet de M. Jacob Baxter de $15,000 et un billet de M. Monroe lui-même. Voilà donc une somme de $30,000 déjà bien avancée. Il importerait de savoir si les autres valeurs n'ont pas été dépréciées, et quelle est la somme que représente réellement le fonds Girod en 1869.

Le contrat pour la construction de l'asile a été conclu, en conformité avec les plans et devis établis par le voyer, et si nous ne nous trompons, les travaux devaient coûter $80,000 non compris des honoraires réclamés par les plans, c'est à dire que la totalité des fonds qui existaient à l'époque du contrat devaient être absorbés par l'édifice, et qu'il ne serait rien resté pour le meubler et pour y entretenir les orphelins qu'on y mettrait.

A quoi bon, le fonds Girod ne suffira probablement pas à payer tout le bâtisse, et lorsque les fonds seront épuisés, l'entrepreneur laissera naturellement l'édifice inachevé. A quoi servira cette bâtisse sans toiture, sans portes ni fenêtres, située au milieu d'un marécage inconnu, où pendant six mois de l'année l'on aura de—peuné en pure sorte soixante ou soixante dix mille piastres et le but du testateur ne sera jamais atteint. Mais l'entrepreneur aura fait un bonne affaire, car le voisi étant hors d'état, faute de fonds, d'exécuter le contrat jusqu'au bout, ne s'inquiétera pas de savoir si la partie des travaux exécutée vaut soixante mille piastres ou si elle n'en vaut que trente.

Si le maire présente son rapport nous nous réservons d'en discuter les chiffres et les conclusions. S'il n'en présente aucun, nous engageons les conseils à nommer du moins joint de trois membres et à donner à ce comité plein pouvoir pour toutes les questions qui se rattachent à l'administration du fonds Girod et au contrat Monroe-Johnson. Les remarques inquiétantes ne manquent pas à ce contrat. Nous le répétons, il y va de l'honneur de la ville d'empêcher le sacrifice inutile des sommes léguées par le vieux Nicolas Girod, dans une intention charitable.

Importante découverte pour les habitants sucriers.

Nous recevons de l'un de nos amis de Paris une intéressante communication dont nous recommandons la lecture à tous les habitants cultivant des terres propres à la culture de la canne. Nous nous empressons de publier toutes les informations qui nous parviendront sur ce nouveau procédé dont l'importance n'échappera à personne.

Monsieur le Rédacteur,

Je m'empresse de vous transmettre une découverte importante qui vient d'être faite par un planteur sucrier de la Louisiane. Je laisse aux fabricants de sucre le soin de déduire les conséquences d'une révolution semblable dans l'industrie sucrière.

Monsieur Emile Rossenal, bien connu par ses découvertes antérieures dans le traitement des jus sucrés, a trouvé le moyen d'emmagasiner dans un produit inaltérable, informentescible, toute la richesse en sucre d'un jus sucré quelconque, de betterave, de canne, etc.

Ce produit est un sel, le nitrate de chaux. Son abondante facile et peu coûteuse offre à l'agriculture l'avantage de conserver sur place la pulpe de la betterave comme le bagasse de la canne pour nourrir les animaux, tout en ramenant la totalité de sucre. Dans les usines à cannes, toute la richesse saccharine du vesou extrait de la canne pourra se recueillir dans une matière entièrement inaltérable à l'abri de toutes les éventualités auxquelles les sucres sont exposés pendant les transports et les traversées. Le nouveau procédé, si chaque habitant-sucrier en adopte l'usage pour le faire transformer par les moyens ordinaires en sucre blanc parfaitement pur. De cette manière, les usines pourront éviter des chômages onéreux. Le nouveau sel de chaux est solide comme du sable, insoluble dans les distillations sucrées, presque impossible dans l'eau froide, mais soluble dans l'eau chaude. Il n'est sujet à aucune altération spontanée. Son absolutif le préserve de la dent des rongeurs. Toutes ces qualités sont donc assurément précieuses.

Une fabrique spéciale de nitrate de chaux obtenu de la betterave est en pleine activité chez M Delalpe, à Pont de Deuil, près de Deuil (Nord) ; elle est ouverte à toutes les personnes qui peut désirer cette nouvelle matière. Le nitrate de chaux pèse chez M. Delalpe est traité dans la mesure de MM. Clerel & Urbain, à Paris Monnaie. Du reste de même, dans cette usine, soixante tonnes de nitrate de chaux provenant de la Condamine et de la Martinique.

Un pareil procédé appliqué en Louisiane donnerait immanse plus-value de canne, parce que l'on peut mettre sous les formes sur naval point à la fois au lieu de les distribuer. Il permet la transhumance immédiate des jus en nature et de placer par l'on peut conserver en cuves les jus momentanément écoulé. Il permet à un planteur de tenir par que la canne mûre et changer de matériel pendant deux à trois semaines si des fruits coupables de combustible en bois ou en charbon de terre qu'il faut amener à l'avance.

Enfin, il permet de mettre le sol en culture avec un capital de moitié moins grand que celui des meilleures plantations dans la plus forte partie était soldée en des appareils dispendieux.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, etc.,

PUBLICATION DE BROADUS.—Nous avons reçu de la Nouvelle une publication en espagnol faite par M. Frontbon M. de Conseil y Blanco et ayant pour titre " Biographie générale de Français célèbres extraites de Plutarque français." Nous remarquons Pontbay de cet ouvrage.

THÉATRE NATIONAL.—Une représentation extraordinaire sera donnée le lundi de Pâques, 29 de courant, au théâtre National, en bénéfice de feu M. Gust. Kreubbe, journaliste allemand récemment décédé. Les membres du Club Shakespeare et plusieurs amateurs joueront pour cette occasion, la grande tragédie historique *Jack Cade* ou *The Kentish Rebellion*. Le prix des billets n'est que d'une piastre.

☞ Nous publions la dépêche suivante adressée à MM. Vor. Maignes et F. Iaborde :

PASSE DU SUD OUEST, 21 mars 1869. } 4 heures P. M.

" Le navire *Bons Fils* en rivière ; tout bien à bord."

PRIVAT, Capitaine.

RÉCOMPENSE POUR L'ARRESTATION D'INCENDIAIRES.—On verra par une annonce que la Compagnie d'Assurance London et Lancashire offrent une récompense de $250 pour toute information propre à faire arrêter ou condamner ceux qui ont mis le feu dimanche, 21 courant, à la maison de Emile Torregano, sur la grande route St Jean, près de l'enseigne de la rue Esplanade.

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES. — Notre ancien confrère du *Times* de Natchitoches, M. Louis Dupleix est maintenant fixé à la Nouvelle-Orléans, comme associé de la maison de commission Labeuzière, Dupleix & Cie, établie rue Peters No. 50, à l'encoignure de la rue Bienville. Nous espérons qu'il trouvera dans sa nouvelle carrière le succès dû à son intelligence et son activité.

Nous appelons l'attention sur les diverses annonces que publie aujourd'hui dans nos colonnes la maison Labeuzière, Dupleix & Co.

MM. BLANCHIN & GIRAUD. — Cette maison a reçu par les navires *Nouveau Mexique* et *Williams*, arrivés de Bordeaux, 500 barriques de rouge Castelmoron, W. K. Voir l'annonce.

OUVERTURE D'UN NOUVEAU MAGASIN.— Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce de M. G. Dupuy, qui vient d'ouvrir un nouveau magasin d'articles de toilette pour dames, rue du Canal, No. 199, entre la rue Bourgogne et la rue des Remparts.

EXPRESSION DE RECONNAISSANCE. — Nous lisons dans le *Picayune* du 18 courant :

" On nous a communiqué hier soir une lettre de M. John Piper, d'Utica, New-York, qu'accompagnait le catalogue des marchandises à vendre, en détaillant, il est compteur par Demings d'Utica, 9 mars 1869, est adressée à MM. Fleming Bro. à Pittsburg. Elle est ainsi conçue :

" Messieurs,—Il y a environ neuf ans, une de mes petites filles, âgée de deux ans, était malade. Le médecin ignorait la cause de la maladie. Je lui demandai s'il ne pensait pas que l'enfant eut mangé des vers de terre. Il répondit : J'étais néanmoins persuadé le que la maladie était causée par des vers. Je me procurai donc deux boîtes de Worm Specific de Stuart Landing and Slaugh ter House Company) et par ce nom et ce titre pourvivre et sera pourvivre, acheteurs, tiendra, vendra, consentera, louera et vaincra, cédera, transportera, et pourra à la succession dans diverses contrées, et en dernier lieu dans le journal le *Page*, qui depuis,.... Il avait alors avec Alexandre Lamarthe, La Gedronnière et Pelletan.

Le Corps législatif n'a point fait de résistance à la motion de M. Pelletan, appuyée par M. Glais-Bizoin ; il a voté, par 191 voix contre seize, une dotation de 400 mille francs à l'ancien ministre de la république. Il ne pouvait se refuser à donner à Lamartine ce que reçoit aujourd'hui par un de ses membres. Il n'a pas voulu que l'on crût entre s'instituer respectueusement devant ce vieux—nous avons pas de gloires en vue vaincu.

Je mis bien que nous avons M. Haussmann. Le préfet de la Seine aurait aujourd'hui tout à fait la faveur publique, si, pour la démolition, Gambetta, Jules Favre, Ollivier, Picard, Darimon, Ernest Picard, etc., n'avaient pas voté pour. Il supporte les coups que le sort lui réserve avec l'insouciance d'un homme qui a fait son part et qui pourrait encore, au besoin, recommencer. Il y a quelque chose dans M. Haussmann. Ce qui lui donne aussi beaucoup de force, c'est l'âme pour supporter les injustices dont on l'abreuve. Il a fait ce qu'il a dû faire, comme il l'a fait. Il a obéi à des ordres précis de l'Empereur. " Si l'Empereur, disait-il, ne me fait pas des éloges, c'est son affaire." C'est lui qui en répondra.

Au milieu de ses tribulations, M. Haussmann a trouvé le temps de faire un peu de bien à ses ouvriers dans la classe ouvrière. Je n'en cite guère demandé. On sera beau faire, on persuadera difficilement aux peuples de Paris que les transformations de la capitale ne sont pas nécessaires. Tous les ouvriers qu'elles ont occupés, les agents que les ont procurés aux habitants des quartiers qu'elles ont transformés, aux propriétaires jardins et ont leur bois de Vincennes, leurs bains, Chantecoq, comme d'autres ont leur bois de Boulogne et leur Tivoli, le plaisir de voir de larges rues neuves et de bel les maisons dressées de tant en bas. A la place de misérables ruelles où la population ouvrière était entassée dans des conditions déplorables, on a fait des rues aérées, des boulevards, des places où cette population peut respirer les gaz qui n'ont jamais pâli de l'humidité des rues, et qui ont toujours eu de la distance et des arbres dans leur horizon, qui rallie M. Haussmann. Un chemin parcourt dans un bien qu'un président de l'assemblée. M. Pelletan dont depuis longtemps l'ami particulier de M. Ollivier, et Richard est d'une autre opinion. Je ne comprend pas bien comment Pelletan a pu voir dans les diverses opérations